

HARMONIE

1^{re} ANNÉE

Tonalité et modalité avec leurs conséquences harmoniques — rapports de la mélodie et de l'harmonie — Accords.

2^e ANNÉE

Emploi des accords — Successions et enchaînements — Logique harmonique — Altérations.

3^e ANNÉE

Etude de toutes les possibilités harmoniques.

CONTREPOINT ET FUGUE

1^{re}, 2^e et 3^e ANNÉE

Exercices progressifs de contrepoint sur des thèmes appartenant à diverses modalités.

4^e ANNÉE

La fugue d'école (traité de M. Gédalge).

COMPOSITION

1^{re} ANNÉE

Etude de la monodie et de la logique monodique — Successions, enchaînements de tonalité — Logique tonale.

2^e ANNÉE

Construction symphonique — Analyse des maîtres.

3^e ANNÉE

Fugues et canons libres.

4^e ANNÉE

Instrumentation.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

(Classe obligatoire pour tous les élèves)

1^{re} ANNÉE

Musique antique: notation — modes — instruments. Modes orientaux (musique byzantine) et leur influence sur la musique populaire de différents pays.

2^e ANNÉE

Mêmes études sur la musique médiévale. (Neumes, Nuances, etc.). Rapports avec la musique antique. Influence du chant grec sur le chant chrétien; Influence du plain chant sur le chant populaire de différents pays.

3^e ANNÉE

Transformation des modalités et musique de la Renaissance. (Oubli regrettable des modes antiques — chant luthérien.)

4^e ANNÉE

Epoques dites classiques et romantiques.

5^e ANNÉE

Epoque moderne — Rapports sonores avec les musiques exotiques et antiques.

MUSIQUE D'ENSEMBLE
ET LOIS NATURELLES DE L'EXÉCUTION
MUSICALE

(Classe obligatoire pour les élèves des classes instrumentales).

A chaque cours on étudiera quelques-unes des différentes œuvres célèbres de musique de chambre.

La première année sera consacrée, presque entièrement, à l'étude et à l'explication des lois d'intensité sonores, accentuation, ponctuation. Il sera dit comment ces éléments ne correspondent pas, dans l'exécution musicale, à ce qu'est l'

expression dans le langage parlé, mais bien à la prononciation.

ACOUSTIQUE

1^{re} ANNÉE

Production du son — Modes et formes vibratoires — Lois des longueurs, des tensions, isochronisme, timbre, etc., etc. — Harmoniques naturelles.

2^e ANNÉE

Calcul des rapports vibratoires, des sons harmoniques et de leur importance dans l'art musical.

Les programmes des classes de **violon, violoncelle, alto, orgue et harmonium** paraîtront ultérieurement

N.B. — Chaque classe sera un cours de *pédagogie* autant que de pratique et d'instruction musicale.

En effet, l'élève devra y expliquer tout ce qu'il sait, comme s'il l'enseignait à d'autres élèves.

Le prix des cours (du 15 octobre au 15 juillet) est de 320 francs par an donnant droit à tous les cours et payables d'avance par trimestre.

Pour tous renseignements écrire dès maintenant à Mme Jean Huré, secrétaire de l'école normale de musique, 25, rue Fourcroy.

La Culture de la
Sensibilité musicale

(SUITE ET FIN)

Nous terminons notre enquête sur les moyens propres à développer la sensibilité musicale par la lettre que nous adresse Mlle Aufaure, professeur de piano à Châteaurenault (Indre-et-Loire).

Pour qu'un élève arrive à un certain talent, il faut qu'il travaille avec goût; or, pour aimer la musique, il faut la comprendre. Pour former le goût des élèves il ne faut leur faire jouer que de belles œuvres; toujours elles doivent aller de front avec les exercices et les études de mécanisme. Je choisis des morceaux sérieux, de préférence classiques mais pas trop arides proportionnés au développement musical de chacun renfermant des chants, de belles phrases pouvant donner à l'âme une impression élevée. Jamais de danses, de morceaux à effet qui pervertissent le goût.

J'estime que le but et le devoir d'un professeur n'est pas seulement de faire acquérir du doigté, une belle sonorité aux élèves qui lui sont confiés mais encore (et dans l'intérêt de l'éducation musicale) de développer leur intelligence et élever leur cœur. Il faut que leur âme soit ouverte aux nobles sentiments; aux enthousiasmes, aux élans pour comprendre les inspirations de nos grands génies. Lorsque je fais travailler un morceau à mes élèves, je le leur joue toujours, surtout lorsqu'elles commen-

cent à le savoir et j'ai soin d'appeler leur attention sur les plus beaux passages et sur la façon dont elles doivent les rendre. Quand l'élève est d'une certaine force et bien douée, mon avis est que le professeur ne doit pas trop s'imposer au sujet de l'interprétation. L'élève bien formée doit sentir par elle-même et lorsque la musique est sentimentale, comme celle de Chopin par exemple, elle doit la jouer d'une façon un peu personnelle et selon les impressions qu'elle éprouve. Deux personnes ne sentent jamais les mêmes passages exactement de la même façon et le musicien personnel est toujours plus expressif et par conséquent supérieur étant donné que l'on fait mieux les nuances senties que celles imposées.

Ce moyen, cependant, ne peut être employé qu'avec réserve et non pas indifféremment avec tous les sujets, car malgré les efforts d'un professeur pour se communiquer à ses élèves, il y en a qui, plus rebelles, ne sentent et ne vibrent guère aux accents les plus harmonieux de la musique. A ceux-ci, il faut alors imposer ses nuances pour remplacer leur propre sentiment absent.

Pour arriver à un résultat, il faut encore exiger que les élèves s'habituent à bien nuancer ce qu'elles jouent. Elles arriveront peu à peu à comprendre que sans nuances, la musique, n'a pas de sens et perd tout son charme.

J'ai vu des élèves de force et de dispositions moyennes être choqués et éprouver un sentiment désagréable en entendant jouer des morceaux sans nuances tant elles étaient habituées à ne rien laisser passer inaperçu.

Je trouve qu'il faut encore s'efforcer de développer le goût et l'intelligence des élèves en leur faisant lire quelques biographies de nos meilleurs maîtres et en leur donnant, quelques détails (autant que possible) sur leur état d'âme, lorsqu'ils composaient.



La Musique Française à Munich

Le festival français, qui vient d'avoir lieu à Munich, constitue la plus importante manifestation que notre art musical ait produite à l'étranger. Le *Monde Musical* en a déjà donné le programme et a été le premier à féliciter la *Société des Amis de la Musique* de sa belle initiative, dont la portée dépasse celle de l'art lui-même.

Ce n'est pas que l'on puisse espérer que de telles manifestations puissent amener une fusion intellectuelle — d'ailleurs peu désirable — entre deux nations trop ethniquement dissemblables pour communier dans leur art respectif. Mais il en résulte des rapprochements individuels, qui sont un ferment d'entente internationale, plus actif que les agissements des diplomates les plus habiles.

L'intérêt du festival de Munich, pour nous Français, n'était pas dans les œuvres qui y ont figuré, ni dans les artistes qui les ont interprétées. Nous connaissions les unes et les autres de longue date et nous n'avons plus à nous émerveiller de productions qui nous